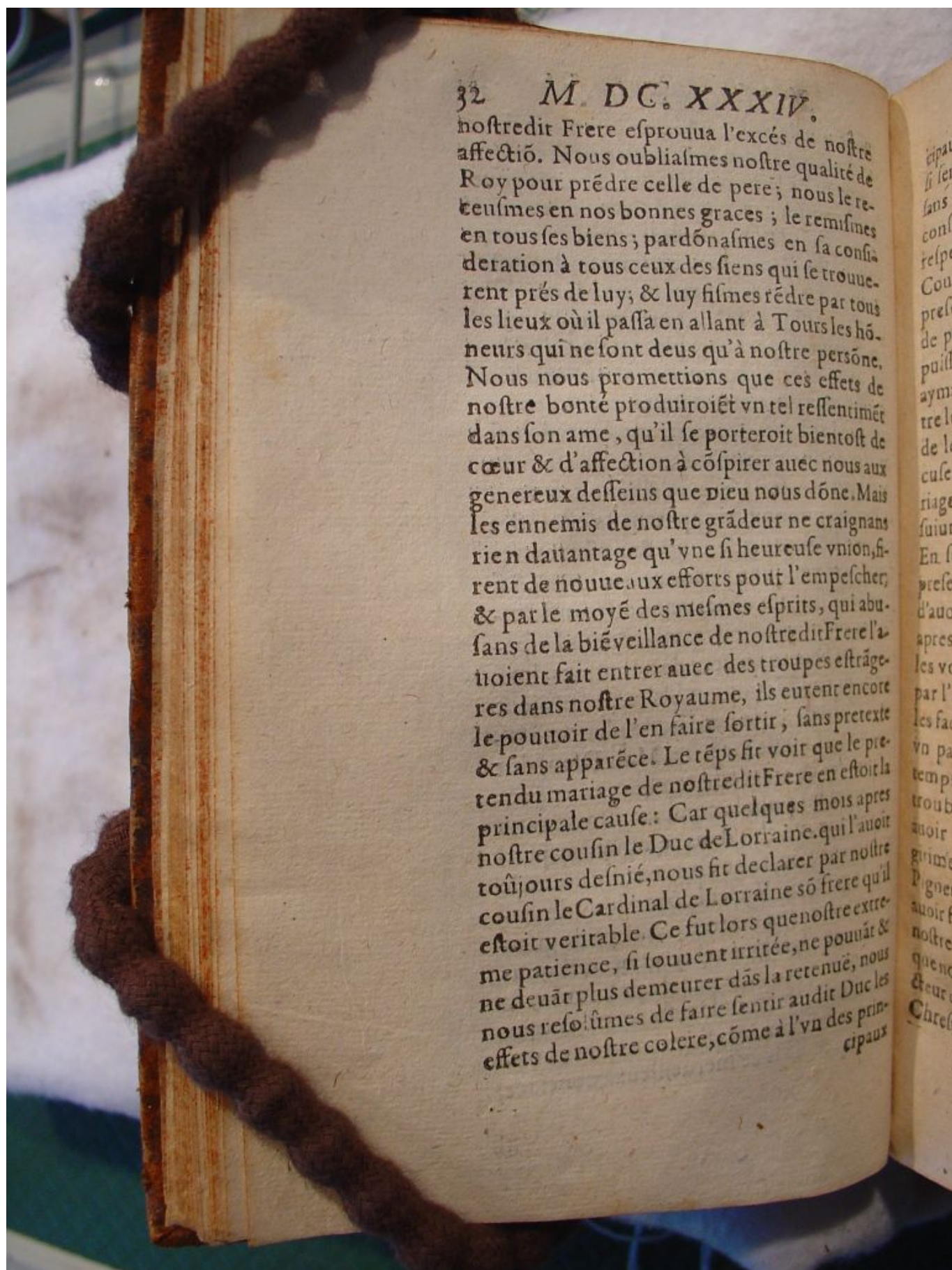
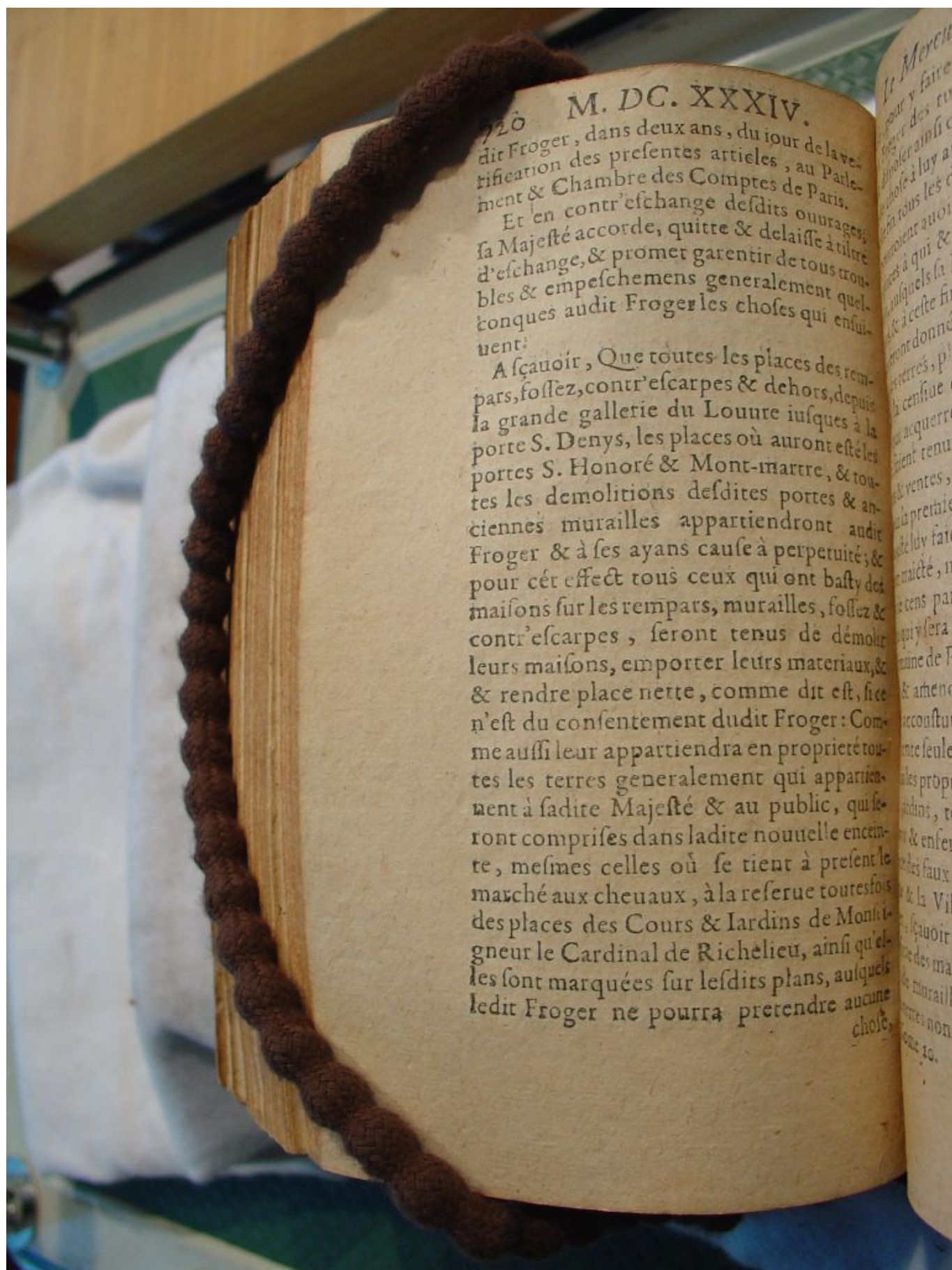


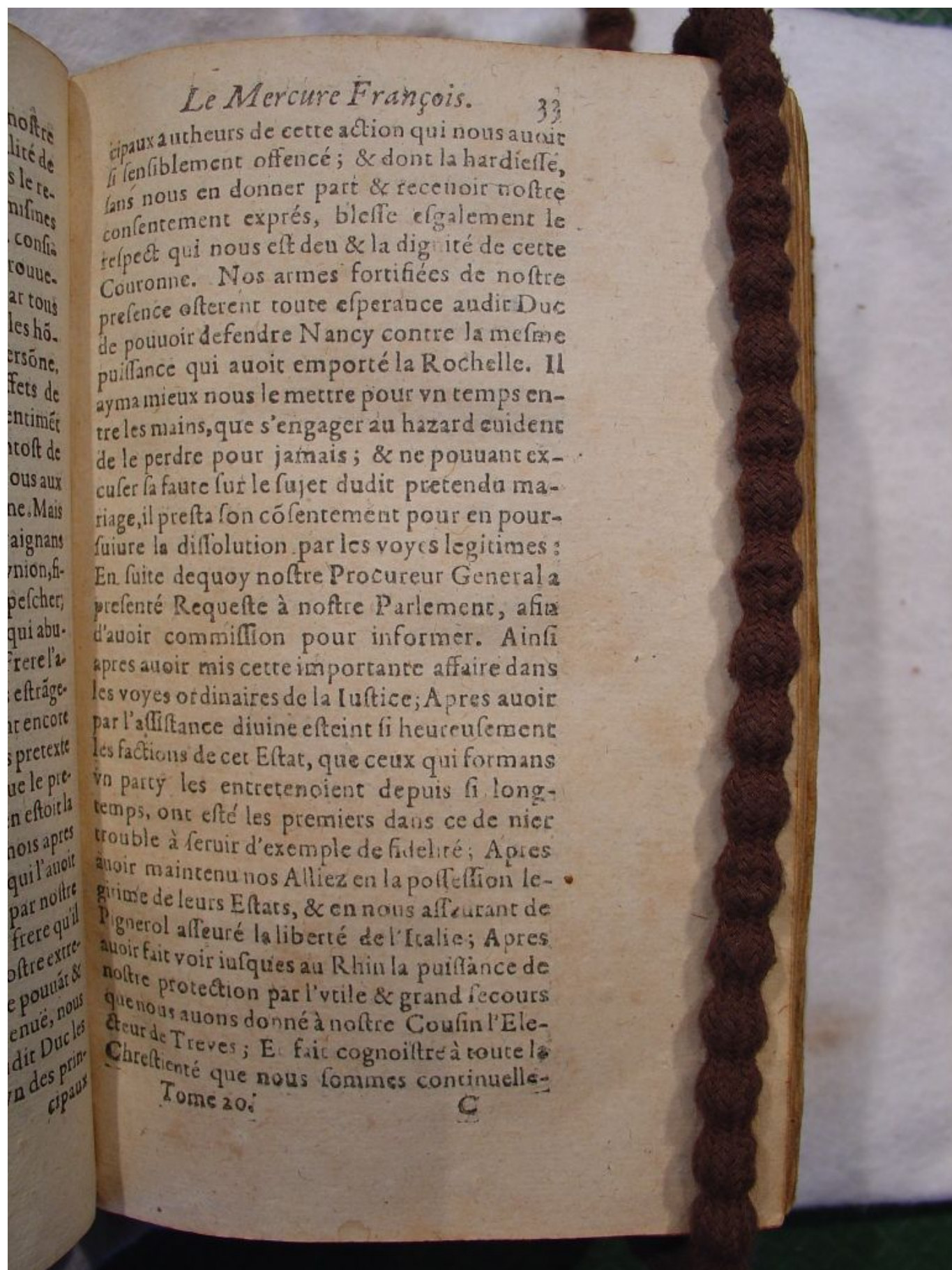
1634_032.jpg



1634_720.jpg



1634_033.jpg



1634_721.jpg



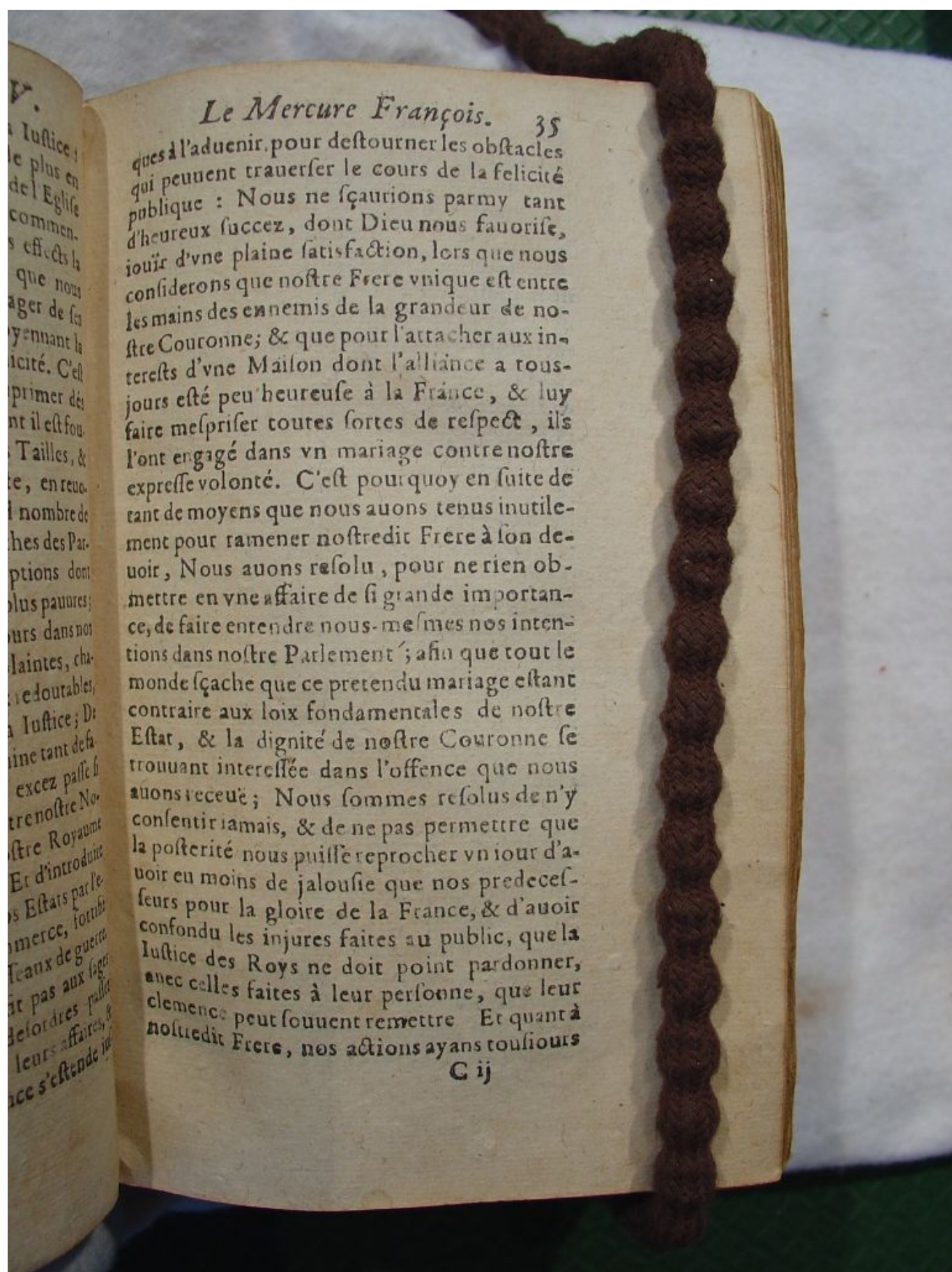
1634_034.jpg



1634_722.jpg



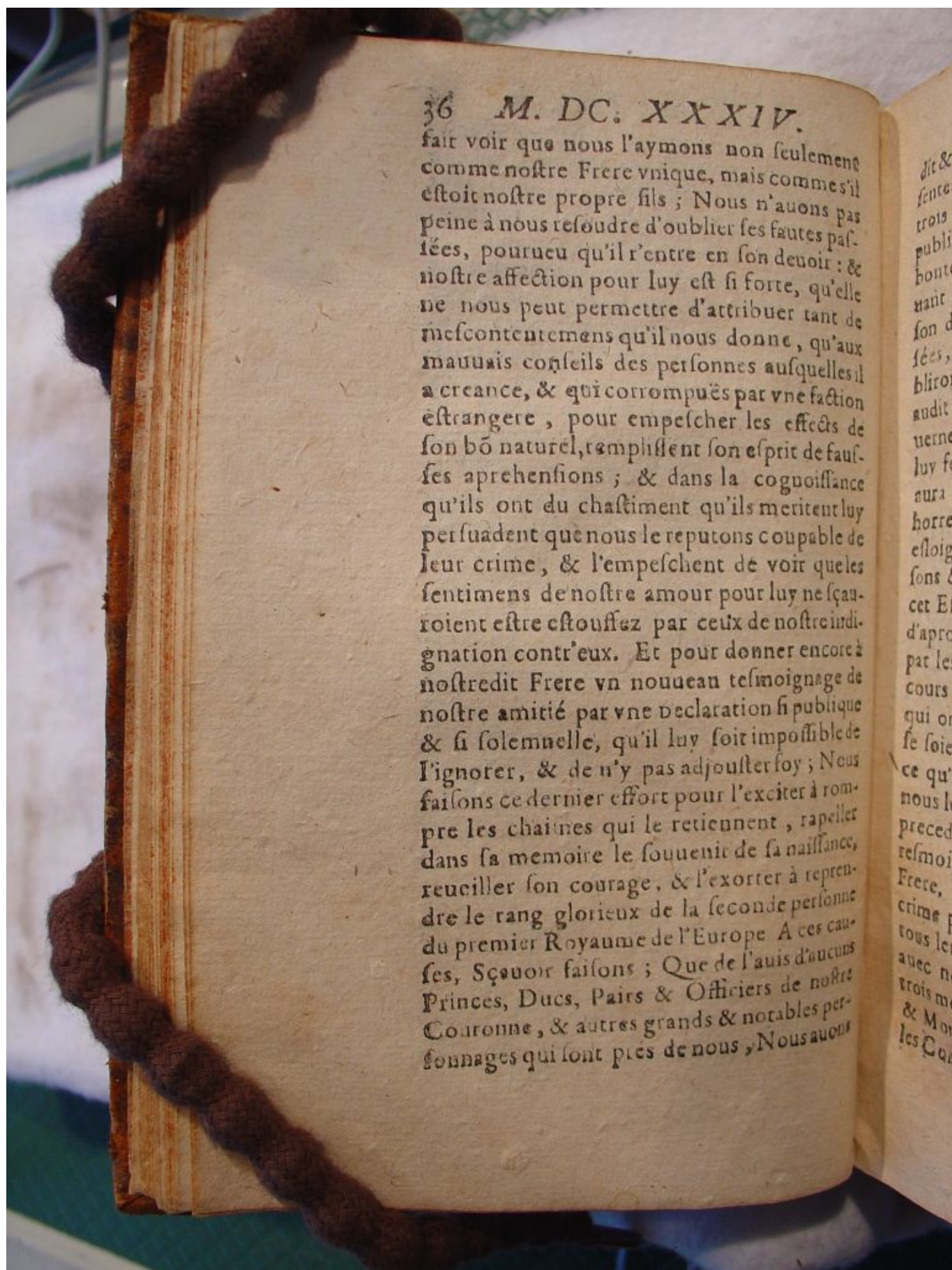
1634_035.jpg



1634_723.jpg



1634_036.jpg



36 M. DC. XXXIV.
fait voir que nous l'aymons non seulement
comme nostre Frere vnique, mais comme s'il
estoit nostre propre fils ; Nous n'auons pas
peine à nous resoudre d'oublier ses fautes pas-
sées, pourueu qu'il s'entre en son deuoir : &
nostre affection pour luy est si forte, qu'elle
ne nous peut permettre d'attribuer tant de
mescontentemens qu'il nous donne, qu'aux
mauuais conseils des personnes auxquelles il
a creance, & qui corrompues par vne faction
estrangere, pour empescher les effets de
son bõ naturel, remplissent son esprit de faul-
ses apprehensions ; & dans la cognoissance
qu'ils ont du chastiment qu'ils meritent luy
persuadent que nous le reputons coupable de
leur crime, & l'empeschent de voir que les
sentimens de nostre amour pour luy ne scan-
roient estre estouffez par ceux de nostre indi-
gnation contr'eux. Et pour donner encore à
nostredit Frere vn nouveau tesmoignage de
nostre amitié par vne declaration si publique
& si solemnelle, qu'il luy soit impossible de
l'ignorer, & de n'y pas adjoûter foy ; Nous
faisons ce dernier effort pour l'exciter à rom-
pre les chaines qui le retiennent, rappeler
dans sa memoire le souuenir de sa naissance,
recueillir son courage, & l'exorter à repren-
dre le rang glorieux de la seconde personne
du premier Royaume de l'Europe A ces cau-
ses, Sçauoir faisons ; Que de l'auis d'aucuns
Princes, Ducs, Pairs & Officiers de nostre
Couronne, & autres grands & notables per-
sonnages qui sont près de nous, Nous auons

dit &
sentes
trois
publi
honté
nant
son d
sées,
bliron
audit
uerne
luy fe
aura
horre
esloig
sons &
cet Es
d'apro
pat les
cours
qui on
se soie
ce qu'i
nous le
preced
resmoi
Frere,
crime p
tous leu
avec ne
trois mo
& Mon
les Cou

1634_724.jpg



Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan